



Un Communier au XIII<sup>e</sup> siècle  
fouillant la pierre et l'avenir...

\*  
\* \*

La bourgeoisie du moyen âge connaissait donc l'art de la guerre et en général sut mieux le pratiquer que les graines d'épinards de leur temps et du nôtre.

Ce qui, du reste, n'est pas difficile...

Et bien lui en prit, car les corporations des diverses villes avaient à lutter sans cesse contre leurs souverains, toujours prêts à biffer de la pointe de leur épée.... déloyale, les franchises qu'ils venaient d'accorder à prix d'or.

Les guerres des comtes de Flandre, de Hainaut et d'ailleurs contre leurs sujets, n'eurent pas d'autres causes.

Le manque d'argent obligeait ces princes de la bamboche à emprunter aux Communes qu'ils remboursaient en privilèges — mais dès que la somme, destinée à faire nopces et festins, était entre leurs pattes crochues, ces Robert-Macaire couronnés voulaient déchirer de force la charte qu'ils avaient signée.

« Halte-là! s'écriait alors Van Koppernolle, ou je vas chercher mon fusil! mon fusil de la *louche*, sais-tu! »

Messieurs nos députés nous promettent aussi monts et merveilles, mais nous attendons patiemment — sous l'orme — qu'ils veuillent bien s'exécuter...

Que diraient nos ancêtres?...

\*  
\* \*

L'humeur peu endurante des corporations belges en général et flamandes en particulier est attestée en maintes ordonnances que publièrent tour à tour l'Église et les seigneurs suzerains :

Étienne, évêque de Tournai, écrit mélancoliquement à son *camareau* l'archevêque de Reims qui taquinait la Flandre :

« Ma bonne vieille, ce n'est point hélas! avec des coups de bâton que tu parviendras à dompter ce peuple vindicatif et fier, toujours prêt à cogner les braves gens comme nous. Si tu m'en crois, tu leur passeras la main dans les cheveux et tu leur beurreras la

tartine que tu veux leur faire avaler — si non, ils te feront ton affaire, avec aisance et brutalité... »

La sainte confrérie des Tartuffe et des Loyola a toujours été de ce monde!

\*  
\*\*

On comprend donc sans peine que les provinces belges, avec des idées aussi guerroyantes que peu soumises, se soient mises en état, dès la formation des Communes, de résister à leurs souverains, comtes et évêques.

Car il est bon de savoir, qu'à partir de cette époque, ces soi-disants souverains, plus ou moins illégitimes, n'eurent de puissance militaire qu'en raison du bon vouloir des villes et des corporations.

Ils avaient beau menacer ou promettre, grincer des dents ou faire la bouche en cœur, les bourgeois se contentaient de pouffer de rire de leurs grimaces menaçantes et aimables et répondaient par un *zut* énergique ou un pied de nez accentué.

Ce n'est que lorsqu'ils avaient obtenu — mais c'était dur! —



de sûres garanties avec sceaux à l'appui, qu'ils ouvraient leur coffre-fort ou endossaient l'uniforme.

Mais si les corporations refusaient décidément de prendre les armes, le comte était bel et bien obligé de se soumettre à leur caprice. Oui dà !

\*  
\* \*

Pourtant lorsqu'ils n'avaient aucun motif de plaintes, ces braves communiens étaient les premiers à offrir à leurs suzerains leurs solides biceps et leur escarcelle rebondie.

Ainsi, pour ne citer qu'un seul exemple, lorsque Louis de Nevers se fut fait pincer à Nicopolis, les Gantois, réputés si farouches, se taxèrent eux-mêmes pour payer sa rançon.

Et contre un *Louis* de mince valeur, ils en envoyèrent cinquante mille excellents...



\*  
\* \*

Citons quelques usages des milices communales pour consoler, si possible, notre garde civique actuelle de ses durs et pénibles labeurs :

Malgré leur indépendance, les miliciens étaient tenus de remplir divers devoirs envers le comte.

Lorsque le sire allait en guerre, la *landwere* (*land*, pays ; *were*, défense) devait endosser la casaque et le baudrier. Il est vrai qu'elle n'avait qu'à garder les frontières, mais ce n'était pas petite affaire en ces temps turbulents.

Quand tous les métiers étaient réunis, ils marchaient sous les ordres d'un seul chef, désigné par la ville et nommé « le capitaine ».



Le rôle de ce commandant n'avait aucun rapport avec le doux *far niente* de nos chefs de compagnie — aussi n'était-il pas généralement ventru et ses inférieurs n'avaient que bien rarement l'occasion de lui taper sur l'abdomen en lui disant, avec un fin sourire : « à quand les couches, cap'taine? »

\*  
\* \*

Il était *rigoureusement* ordonné à chaque homme de courir aux armes dès le premier appel du magistrat de la cité.

Et ce privilège de se défendre eux-mêmes, si précieux pour nos ancêtres, était surveillé d'un œil jaloux par toutes les corporations.

Il ne s'agissait pas alors de payer la goutte à son sergent-major, ou un dîner aux truffes à son capitaine... les peines les plus sévères atteignaient le récalcitrant... les plumets du conseil de guerre se prenant au sérieux et non au cabaret...

\*  
\* \*

Pour l'honneur du métier et sa propre considération, chaque milicien était tenu de s'armer uniformément sous peine d'amende. Cet uniforme se composait d'un casque blanc, d'une cuirasse et d'une jaquette à deux housses de mailles, plus une paire de gants blancs. Quant aux couleurs elles étaient variées, suivant les corporations.

En cas de guerre, la ville habitait tous les membres des métiers qui marchaient sous ses bannières.

Alors, tandis que l'élite des corporations et de la bourgeoisie jouait de la *goedendag* sur le champ de bataille, tous les citoyens jusqu'à l'âge de *soixante ans*, étaient astreints au service de l'intérieur de la commune.

Qu'en dites-vous, chers *hoogh-porters* qui me lisez ?

\*  
\* \*

Un écrivain parle avec admiration de ces gardes nationales :  
Tout était organisé, prévu : l'ennemi approchait-il de la ville,

le tocsin appelait aux armes, tandis que les trompettes assem-



blaient le peuple et que les doyens des métiers et leurs puissantes corporations accouraient avec leurs bannières.

Chacune savait le nombre de soldats qu'elle devait fournir, chaque chef avait sa place marquée d'avance. Les uns devaient garder les portes, les autres garnir les remparts et le roi des Ribauds, tenant en mains son drapeau de toile grossière, image moqueuse de l'étendard souverain, marchait en tête de tout cet attirail qui se déployait et se plaçait *sans désordre*...

Gardes civiques, mes frères, pendons-nous !

Mais tout cela n'empêchait pas ces soldats-citoyens de faire leurs affaires.

Plus forts que le *bon* Henri de Navarre :

Ce gascon diable à quatre,  
Ayant triple talent  
De bien boire et se battre  
Et d'être un vert-galant.

Ils étaient, en outre, parfaits négociants.

Ils couvrirent d'étoffes et surtout de drap, l'Europe et ses habitants. Pas un petit-crevé, pas une cocodette qui ne voulut parer ses charmes plus ou moins authentiques du produit de nos tisserands qui consommaient, à eux seuls, toutes les laines de l'Angleterre.

La maison *Colard* et celle des *Neuf Provinces* se disputaient déjà le sceptre de la confection !

Tandis que les drapiers tissaient, nos armuriers inventaient des mangonaux, des arbalètes et une foule d'instruments de précision à l'usage des conquérants et à la grande joie des prêtres et des fossoyeurs — dont la rapide fortune dépassait celle des caissiers de nos jours — en villégiature à Bruxelles.

\*  
\* \*

Du reste, depuis les premières croisades, les délices de l'Orient avaient fait naître de nouveaux besoins, des habitudes de luxe dont un peuple aussi commerçant que le nôtre devait savoir profiter.

Les vaisseaux des bourgeois formèrent un lien humide mais lucratif entre l'Europe et l'Asie. Les étoffes soyeuses, les parfums et mille autres futilités vinrent tenter les filles d'Ève, ruiner les imbéciles et enrichir les trafiquants qui acquirent, en outre, d'autant plus de considération qu'on avait besoin d'eux.

\*  
\* \*



HISTOIRE POPULAIRE  
ET  
**TINTAMARRESQUE**  
DE LA  
**BELGIQUE**

depuis l'époque des forêts vierges jusqu'à celle des tramways

Par Fernand DELISLE

ILLUSTRÉE PAR

Léon LIBONIS.

# TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
PRÉFACE . . . . .	1
La Belgique avant la domination romaine. . . . .	3
Conquête de la Belgique par Jules César . . . . .	13
Domination franque . . . . .	22
LES QUATRE PREMIERS ROIS FRANCS : Pharamond . . . . .	24
Mérovée . . . . .	29
Childéric. . . . .	32
Clovis. . . . .	34
LES LOUVETEAUX : Childebert I <sup>er</sup> . . . . .	49
Clotaire I <sup>er</sup> . . . . .	54
Caribert I <sup>er</sup> . . . . .	58
Chilpéric I <sup>er</sup> . . . . .	61
Clotaire II et Brunehaut . . . . .	70
LES MAIRES DU PALAIS. Clotaire, ses fils et Pépin de Landen. . . . .	72
Suite des rois fainéants et des maires du palais. . . . .	79
Pépin d'Héristal . . . . .	87
Charles-Martel . . . . .	94
LES CARLOVINGIENS : Pépin le Bref . . . . .	102
Charlemagne . . . . .	112
L'EMPIRE APRÈS CHARLEMAGNE. Louis le Débonnaire . . . . .	120
ATTRAPAGE DES FRÈRES. Division de l'Empire . . . . .	126
FORMATION DES PROVINCES. Le comté de Flandre et les invasions Nor- mandes . . . . .	130
Baudouin II, dit le Chauve . . . . .	134
Arnould le Vieux. . . . .	138
Le duché de Lorraine et toujours les Normands dans le fond . . . . .	142
LA FÉODALITÉ . . . . .	150
L'organisation des fiefs. Le contrat féodal. La chevalerie. . . . .	151
Foi et hommage . . . . .	160
Le droit du seigneur ou ce que vierge ne doit lire. . . . .	164
Le jugement de Dieu. Les épreuves et duels judiciaires . . . . .	169
Grandes luttes des Colosses du Hainaut et des Sangliers des Ardennes. . . . .	173
Réflexions mélancoliques et concours général. Suite des grandes luttes. . . . .	181
Godefroid le Courageux et Baudouin de Lille. . . . .	189
Conclusion . . . . .	206
Richilde, Robert le Frison et Godefroid le Bossu . . . . .	207
Coup d'œil général . . . . .	223
Le tribunal de paix. . . . .	225
LA PREMIÈRE CROISADE. Godefroid de Bouillon . . . . .	228

	Pages.
LA BELGIQUE AU XII <sup>e</sup> SIÈCLE. Chapitre I. Le Hainaut sous Godefroid le Barbu et ses fils . . . . .	241
Chapitre II. La Flandre sous Baudouin à la Hache, Charles le Bon et ses successeurs. . . . .	250
Chapitre III. Philippe d'Alsace, Baudouin le Courageux et Baudouin de Constantinople. . . . .	263
Résultat des Croisades et développement des Communes pendant les XII <sup>e</sup> et XIII <sup>e</sup> siècles. . . . .	287
Jeanne et Marguerite ou la Flandre et le Hainaut en quenouilles. . . . .	303
Le duché de Brabant sous les trois Henri et Jean le Victorieux . . . . .	324
Liège, Luxembourg et Namur aux XII <sup>e</sup> et XIII <sup>e</sup> siècles . . . . .	337
Le comté de Flandre sous Gui de Dampierre . . . . .	345
Robert de Béthune, Louis de Crécy, Jacques Van Artevelde. . . . .	367
Louis de Male et le bout du nez de Philippe de Bourgogne. Les Gantois font sonner Roland. . . . .	384
LE BRABANT sous Jean II, Jean III et Wenceslas de Luxembourg . . . . .	398



*(Déposé. Tous droits d'auteur réservés.)*